



Ministère des Affaires Foncières

N° 2.469.3/MIN/AFF.F/CTI/TSHO.I/062 /20 16

Direction des Titres Immobiliers
Circonscription Foncière de Tshopo I.-
Division des Titres Immobiliers.-
ISANGI.-

Transmis copie pour information à :
- Monsieur le Directeur Chef de Service des Titres Immobiliers
- Monsieur l'Administrateur Commune de Territoire de Yahuma.-
- Monsieur le Chef de Division du Cadastre/ TSHOPO I.- ISANGI.-
à

Objet : Projet Contrat d'Emphytéose
Parcelle n° : S.R. 694.-
Commune : Territoire de yahuma.-
Ville de : Localité Yaholia II.-

A Monsieur le Directeur Général de la Société Plantations et Huileries du Congo, S.A (PHC) à Kinshasa.-

Mlle, Mme, M.,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir, sous ce pli, avec prière de bien vouloir me le retourner dûment signés, deux exemplaires du Projet de Contrat d'Emphytéose relatif à la parcelle n° S.R. 694.- située dans la Commune, Territoire de Yahuma, Localité Yaholia II.- que vous occupez en vertu de : Certificat d'Enregistrement Vol. CK. 99 Folio 173 du treize décembre mil neuf cent quarante six.-

Je vous signale que votre contrat n'interviendra qu'après le paiement de la somme reprise ci-dessous et répartie comme suit :

- Prix de référence du terrain : FC 87.885,00
- Taxe d'établissement du contrat : xxxxxxxxxxxxxxxx
- Taxe de P.V. de mise en valeur : FC 13.950,00
- Taxe de Certificat d'enregistrement : FC 7.740,00
- Note d'usage : xxxxxxxxxxxxxxxx
- Frais de mesurage et bornage : FC 21.390,00
- Frais de consultation : FC 13.950,00
- Frais croquis : xxxxxxxxxxxxxxxx
- Occupation provisoire : xxxxxxxxxxxxxxxx
- Loyer du 26/04 au 31/12/2016 : FC 17.577,00
- TOTAL : FC 162.492,00

A DEDUIRE : montant déjà payé suivant quittance n° _____ du _____ TOTAL

Montant que je vous prie de bien vouloir verser en espèces entre les mains du Comptable de Titres Immobiliers de Tshopo I à ISANGI.- ou au compte n° 11.050/1524 auprès de la Centrale du Congo à KISANGANI.-

La quittance qui vous sera délivrée doit m'être présentée ou transmise en communication et temps que les deux exemplaires du Contrat d'Emphytéose endéans le mois de la réception présente lettre, ainsi que la fiche d'identité ci-jointe.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.
Le Conservateur des Titres Immobiliers
Jean-Vicky MUNGANGA KIDITCHO BOKAKI





RE DES AFFAIRES FONCIERES
RIPTION FONCIERE TSHOPO I
IN DES TITRES IMMOBILIERS
ISANGI
0811480087 - 0810126700

N° 2.469.3/MIN/AFF/CTI/TSHO.I/069/2016

Transmis copie pour information à :
- Monsieur le Comptable Public des Titres
Immobiliers Tshopo I à Isangi.
- Monsieur le Chef de Ressort de la Régie
Provinciale des Recettes de la Province de la
Tshopo à Isangi.

A Monsieur le Directeur Général de la Société
Plantations et Huileries du Congo S.A (PHC)
à Kinshasa.

Objet : Projet Contrat à la signature
Terrain n° S.R 694
Territoire de ISANGI
Contrat d'emphytéose

Monsieur,

Me référant à votre lettre/O.M n° DG/060/015 du 29 juillet
par laquelle vous sollicitez le titre de propriété pour votre Terrain inscrit sous le n° SR 694 à usage agricole, situé d
territoire de YAHUMA, localité YAHOLIA II, j'ai l'honneur de vous faire parvenir en annexe à la présente, deux exem
un projet de contrat d'emphytéose tout en vous priant de bien vouloir me les renvoyer dûment revêtus de votre sig
ur la rubrique « L'EMPHYTEOTE » accompagnés du bordereau de versement.

Ce contrat est établi aux conditions suivantes :

- Taxe d'établissement contrat
 - Taxe croquis
 - Note d'usage
 - Frais techniques
 - Frais administratifs
- TOTAL A PAYER

- : FC 4.650.00
- : FC 1.860.00
- : FC 1.395.00
- : FC 930.00
- : FC 465.00
- : FC 9.300.00

DEDUIRE : Montant déjà payé suivant quittance n° du
TOTAL A PAYER

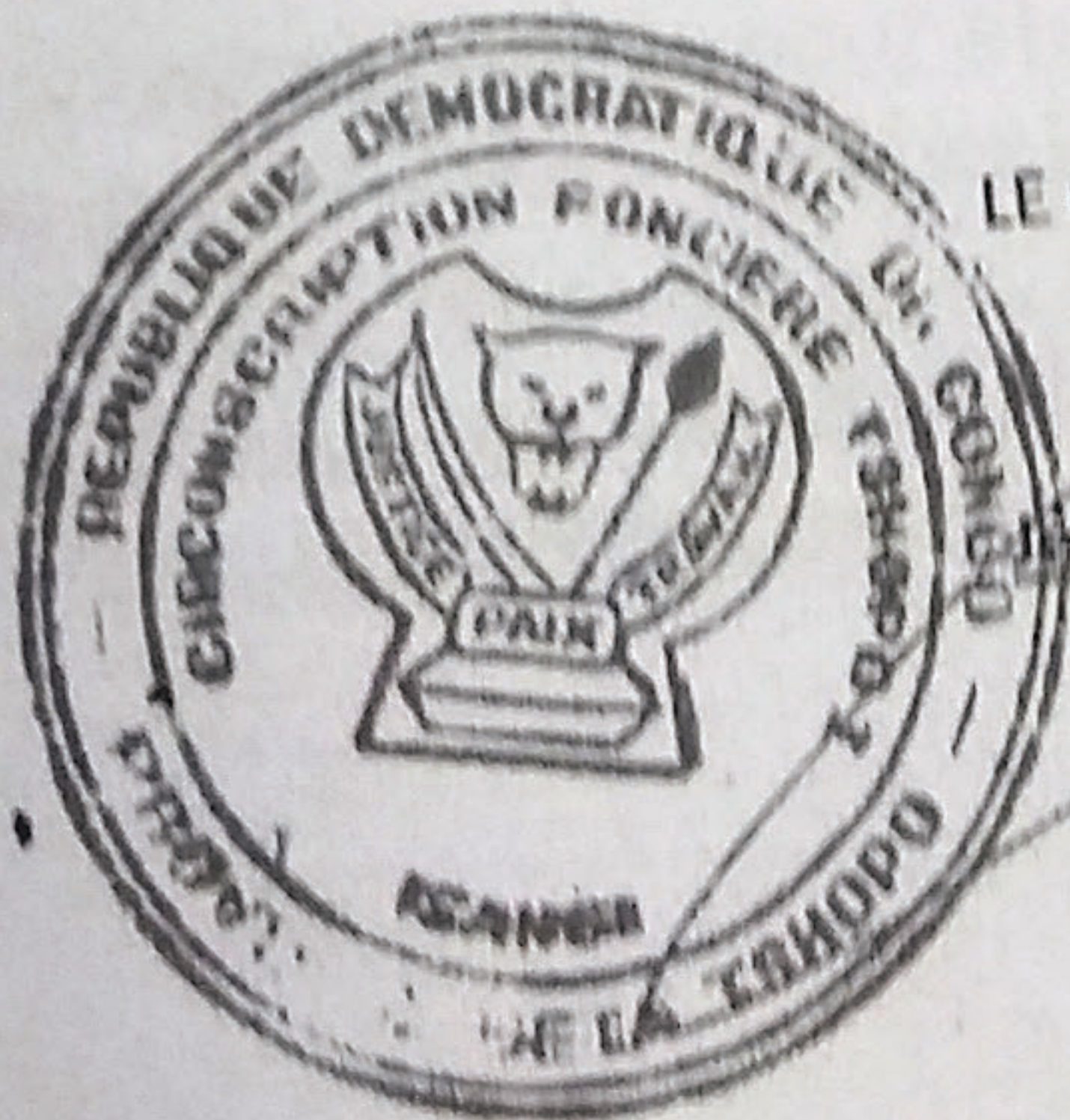
Je vous signale que l'intervention de votre contrat est
au paiement de la somme détaillée ci-dessus, montant que je vous demande de bien vouloir verser
compte n° 00150-1228522-35/CDF ouvert au nom de la Régie Provinciale des Recettes de la Province de
Banque Commerciale Du Congo (BCDC) à Kisangani.

Votre désintéressement sera considéré comme la re

la votre demande qui sera d'ailleurs classée sans suite.

Veillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma consi

distinguée.



LE CONSERVATEUR DES TITRES IMMOBILIERS
Isangi - Vicky MUNGANCA KIDITCHO BOKAY
Chef de Division